

# Education artistique et culturelle



Document élaboré par la mission Arts et Culture  
Pôle Education-Pédagogie-Animation

# Au fil des textes officiels...

<http://www.education.gouv.fr/cid20725/l-education-artistique-et-culturelle.html>

## Charte pour l'éducation artistique et culturelle :

Élaborée par le Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle, la **Charte pour l'Éducation artistique et culturelle** a été présentée à Avignon le 8 juillet 2016.

À L'INITIATIVE DU HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

## CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle

- 1**  
L'éducation artistique et culturelle **doit être accessible à tous**, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.
- 2**  
L'éducation artistique et culturelle associe la **fréquentation des œuvres**, la **rencontre avec les artistes**, la **pratique artistique** et l'**acquisition de connaissances**.
- 3**  
L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une **éducation à l'art**.
- 4**  
L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une **éducation par l'art**.
- 5**  
L'éducation artistique et culturelle prend en compte **tous les temps de vie des jeunes**, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur **environnement familial et amical**.
- 6**  
L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de **donner du sens à leurs expériences** et de **mieux appréhender le monde contemporain**.
- 7**  
L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'**engagement mutuel entre différents partenaires** : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- 8**  
L'éducation artistique et culturelle relève d'une **dynamique de projets associant ces partenaires** (conception, évaluation, mise en œuvre).
- 9**  
L'éducation artistique et culturelle nécessite une **formation des différents acteurs** favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.
- 10**  
Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de **travaux de recherche et d'évaluation** permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

## Enseignements artistiques : Arts plastiques / Education musicale

La sensibilité et l'expression artistiques sont les moyens et les finalités des enseignements artistiques. Moyens, car elles motivent en permanence la pratique plastique comme le travail vocal, l'écoute de la musique et le regard sur les œuvres et les images. Finalités, car l'ensemble des activités nourrit la sensibilité et les capacités expressives de chacun. Les enseignements artistiques prennent en compte le son et les images qui font partie de l'environnement quotidien des élèves.

Le **parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève** repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers :

- Des rencontres
- Des pratiques
- Des connaissances

### De 2008 à 2016 : ce qui a changé

Les enseignements artistiques comprennent aux cycles 2 et 3 les arts plastiques et l'éducation musicale.

- La dénomination **d'arts visuels** s'est effacée au profit du champ élargi des arts plastiques pour une meilleure continuité entre les cycles 2, 3 et 4.

**L'histoire des arts ne figure** plus dans les programmes **du cycle 2**.

- Le rapport à la diversité des œuvres et à la construction d'une culture artistique demeure néanmoins un objectif du cycle 2.

**Deux démarches** privilégiées et corrélées :

- La démarche de **projet**.
- La démarche de **questionnement** (articulation entre pratique et réflexion).

Le questionnement, principe organisateur des nouveaux programmes. Cycle 2 et 3

### **Elle englobe :**

- Le développement de la sensibilité
- Les pratiques artistiques et le développement de l'expression
- La rencontre avec des œuvres et la fréquentation de lieux de culture
- La prise de repères culturels et la formation d'une culture

### **Elle combine :**

- Les enseignements artistiques
- L'enseignement de l'histoire des arts
- La maîtrise des langages
- L'interdisciplinarité

### **Elle est fondée sur 3 grands piliers :**

- La rencontre avec les œuvres et les lieux de culture
- La pratique et les expérimentations
- L'acquisition de connaissances

### **Elle touche l'ensemble des expressions artistiques :**

Son enseignement s'appuie sur le patrimoine, tant local que national et international.

Il couvre :

- Architecture, peinture, sculpture, dessin, gravure.
- La musique, le théâtre, l'opéra et la danse, le cirque et la marionnette.
- La photographie et le cinéma.
- Les arts décoratifs et appliqués, le vêtement, le design et les métiers d'art, l'affiche, la publicité, la caricature, etc.
- La poésie, la littérature...
- Bande dessinée, vidéo etc.

## Elle implique

- Des apprentissages
  - Des compétences à évaluer
  - Un suivi de l'élève = Le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)
- 

Le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour objectif de **mettre en cohérence** enseignements et actions éducatives, de contribuer à **fonder une culture artistique** personnelle riche et diversifiée, de **conjuguer connaissances, pratiques et rencontres dans une complémentarité et une continuité**.

---

**Pour l'élève:** le PEAC est un ensemble de projets artistiques, lui permettant d'explorer les grands domaines des arts et de la culture et de faire évoluer ses rencontres, ses pratiques et ses connaissances.

**Pour l'équipe enseignante,** le PEAC est un cadre de travail, inscrit dans le projet d'école, définissant la cohérence des projets artistiques vécus par l'élève et la continuité des compétences et connaissances développées.

(Sources : Académie du Bas-Rhin CPD 67 [http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/portail/?page\\_id=189](http://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/portail/?page_id=189))

# Lien socle commun et parcours d'éducation artistique et culturelle



L'éducation artistique et culturelle contribue à l'acquisition d'une culture commune telle qu'elle est définie dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans les cinq domaines de formation constitutifs du socle. Cette contribution, variable selon les domaines, est formalisée dans le tableau suivant, mettant en regard les domaines du socle commun d'une part, et les apports de l'éducation artistique et culturelle organisée en parcours d'autre part.

Domaines du socle	Contribution de l'éducation artistique et culturelle
<b>Les langages pour penser et communiquer</b>  - Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit  - Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère ou régionale  - Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ développement de l'expression écrite et orale, des capacités à communiquer et argumenter ; acquisition d'un vocabulaire juste et précis :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- échanger avec un artiste ou un créateur ;</li> <li>- utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production ;</li> <li>- exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ;</li> <li>- réfléchir sur sa pratique ;</li> <li>- utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel.</li> </ul> </li> <li>▪ appropriation de la dimension culturelle propre aux langues étrangères ou régionales, notamment les expressions artistiques et le patrimoine :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en relation différents champs de connaissances ;</li> <li>- appréhender des œuvres et des productions artistiques.</li> </ul> </li> <li>▪ développement de pratiques artistiques variées, des capacités à s'exprimer et communiquer par l'art et à s'engager dans un dialogue verbal et gestuel ; découverte des particularités des langages artistiques :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en œuvre un processus de création ;</li> <li>- utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Les méthodes et outils pour apprendre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ développement de l'autonomie et du goût de l'initiative, des capacités de coopérer, de travailler en équipe et de réaliser des projets :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'intégrer dans un processus collectif ;</li> <li>- cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.</li> </ul> </li> </ul>

<b>La formation de la personne et du citoyen</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ développement de la sensibilité, de la confiance en soi et du respect des autres ; des compétences en matière de réflexion critique et d'argumentation ; du sens de l'engagement et de l'initiative :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres ;</li> <li>- exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ;</li> <li>- appréhender des œuvres et des productions artistiques ;</li> <li>- s'intégrer dans un processus collectif.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Les systèmes naturels et les systèmes techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ développement des capacités à concevoir et créer un objet matériel, une réalisation concrète en mobilisant imagination, créativité, sens de l'esthétique, talents manuels et en sollicitant des savoirs scientifiques et techniques :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en œuvre un processus de création ;</li> <li>- utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production ;</li> <li>- concevoir et réaliser la présentation d'une production.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Les représentations du monde et l'activité humaine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ acquisition de repères pour se situer dans l'espace et dans le temps, découverte des représentations par lesquelles les femmes et les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent, du sens et de l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial dans les domaines de la littérature et des arts ; développement des capacités d'action et d'imagination pour créer des œuvres :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre ;</li> <li>- mettre en relation différents champs de connaissances ;</li> <li>- exprimer une émotion esthétique et un jugement critique ;</li> <li>- mettre en œuvre un processus de création ;</li> <li>- réfléchir sur sa pratique ;</li> <li>- identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.</li> </ul> </li> </ul>



→ Cette présentation du document « Socle commun de connaissances, de compétences et de culture » peut se télécharger à partir de :

[http://sitecoles.formiris.org/userfiles/files/sitecoles\\_6604\\_3.pdf](http://sitecoles.formiris.org/userfiles/files/sitecoles_6604_3.pdf)

Document mis en page par Bénédicte Dubois- IFP Nord -Pas de Calais- 2016

Document mis en page par Bénédicte Dubois- IFP Nord -Pas de Calais- 2016

# Le projet artistique et culturel est une modalité pédagogique qui constitue une composante du parcours d'éducation artistique et culturelle.

## Quelques caractéristiques d'une démarche de projet

Le projet, qui naît de la collaboration entre l'enseignant et sa classe, se définit à partir d'une situation particulière, d'un intérêt qui provoquent un besoin, un désir.

A la fois **moyen** et **but**, la pédagogie du projet est **centrée sur l'élève**, sur ses motivations et sur sa démarche. Elle lui permet d'exprimer ce qu'il *veut* faire, d'évaluer ce qu'il *sait* faire, de *comprendre ce qu'il va apprendre* et de saisir que le travail effectué a une *finalité*.

Le projet s'appuie sur la méthodologie de **résolution de problème**, qui nécessite anticipation, capacités d'initiative, essais, ajustements, recherches de stratégies. Il fait de l'élève **un apprenant actif**.

Cette forme pédagogique n'est ni une « méthode » figée, ni un procédé permanent : elle se présente comme *une aventure collective* puisant sa source dans des situations vraies, où la volonté d'aboutir est d'autant plus forte que l'adhésion au projet est authentique : c'est ce qui donne SENS au « **Projet d'activités** ».

La mise en œuvre de cette pédagogie, compromis pour l'enfant entre **liberté** et **contrainte**, demande à l'enseignant la construction d'un **dispositif rigoureux**. Chaque projet particulier comporte des **apprentissages spécifiques**, sélectionnés dans le « **Projet pédagogique** » de l'enseignant.

*Un projet pour apprendre, Retz*

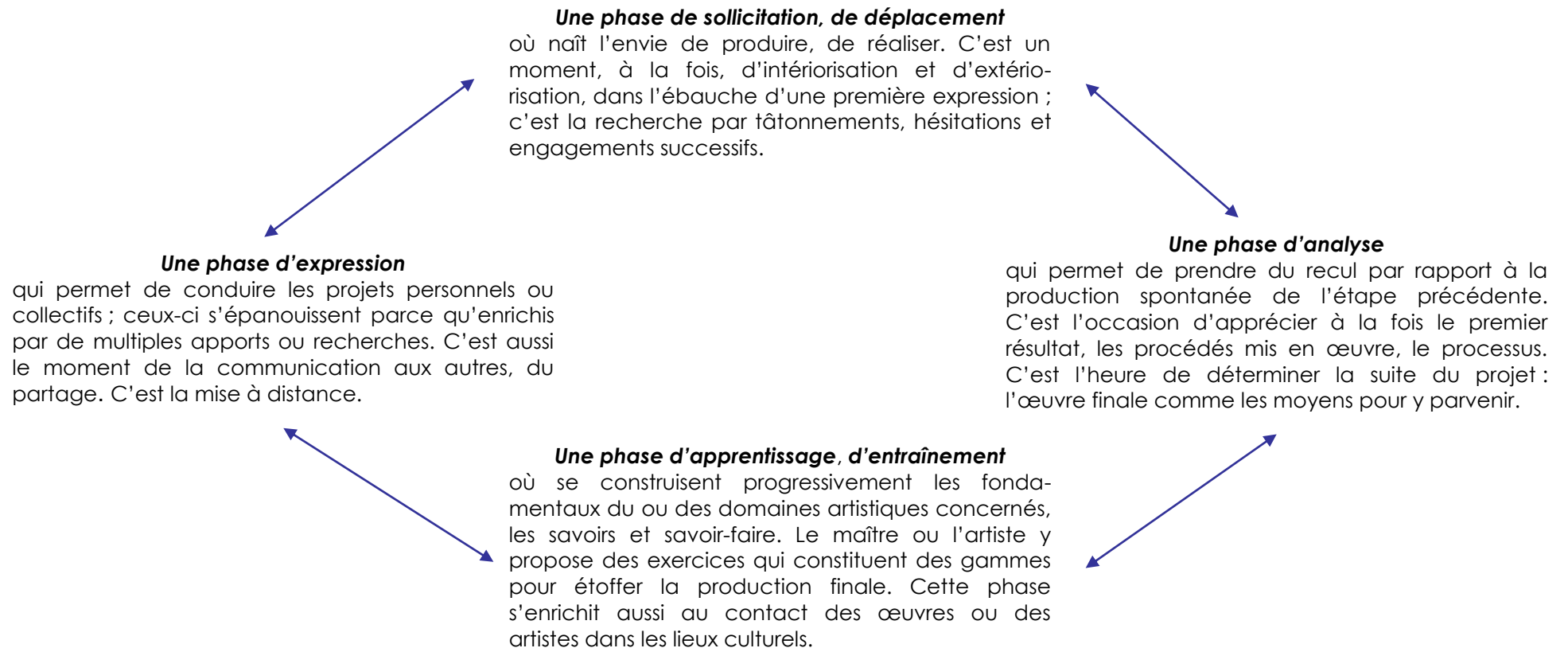
Il s'agit d'un **projet artistique** lorsque, la démarche de pensée sollicitée chez l'élève est la **démarche créative**, dont les caractéristiques peuvent être :

- « Tripatouiller librement, manipuler sans projet bien défini.
- Observer.
- Réaliser, expérimenter de façon plus réfléchie, plus consciente, en conformité avec un projet personnel qui s'élabore peu à peu.
- Observer.
- Combiner – organiser – créer, conformément au projet personnel mieux élaboré.
- Communiquer son projet. Interpréter les projets d'autrui. »

*Cheminement en maternelle*, Hachette éducation



# Les phases de la pratique créative



Ces quatre phases se trouvent être des parties constituantes de la pédagogie de projet, pédagogie qui invite les enfants à s'impliquer véritablement dans une authentique relation au monde, avec toute leur intelligence, leurs émotions, leur respect des autres, leur enthousiasme et leur persévérance.

# Pour une rencontre réussie des lieux de culture et de patrimoine

## Avant

Créer avec les enfants « **Le carnet de visite** » de l'exposition ; y associer différentes rubriques :

Préparer une page : y inscrire l'intitulé, la date, le lieu, la durée, le parcours pour s'y rendre, la représentation du lieu d'exposition avant la visite ...

L'enseignant veillera à informer les accompagnateurs (parents...) du déroulement de la visite.

Distinguer et comprendre les spécificités de chaque lieu :

Par exemple : connaître les fonctions d'un musée ; lieu de conservation, de présentation, de conservation des œuvres d'art, approcher le lieu par le vocabulaire spécifique : s'agit-il d'un fond permanent ou d'une exposition temporaire que nous allons découvrir ? ...de même pour le centre d'art, la galerie, l'artothèque ...

Connaître la différence entre une « reproduction » et « une œuvre originale ».

## Pendant

Adapter son comportement aux lieux fréquentés ; comme dans tout lieu ouvert au public, il faut respecter l'environnement.

« La visite se fait au rythme des enfants, mieux vaut écouter une visite plutôt que de boucler à tout prix le parcours prévu .Il s'agit surtout de donner envie de revenir pour voir encore et encore ! »

« Le pouvoir émotionnel du lieu et des œuvres est souvent à l'origine de changements d'attitude chez l'enfant. Il importe de se saisir des remarques individuelles ou singulières en situation pour les réinvestir en classe.

*Réf : « cédérom : les Arts Visuels à l'école- CRDP / Grenoble ».*

Aidé de son **carnet de visite** ou d'un autre support pour garder traces, l'élève peut être invité à répondre à un questionnaire (éventuellement personnalisé en fonction d'objectifs spécifiques) à prendre des notes, à faire des croquis d'une œuvre ou d'un détail choisi , à noter les informations du cartel , à utiliser les plans de l'exposition ,à situer l'organisation des œuvres entre elles , si la visite est libre ou guidée , garder mémoire de quelques découvertes et quand cela est possible : une mise en situation pratique d'atelier proposé par le service éducatif.

Pour une œuvre picturale, l'aider à repérer un fragment, une ligne, une forme, une architecture de l'œuvre...

Pour une sculpture en ronde bosse, l'intérêt est que l'on peut tourner autour en réalisant des croquis de points de vue différents.

Penser à rapporter un dépliant, quelques cartes postales, etc.

## Après

Il ne s'agit point de visiter un lieu spécifique, mais d'enrichir des démarches engagées par la rencontre des œuvres, objets, installations exposées :

- Inscrire les visites dans une continuité.
- Utiliser les visites comme un temps de démarrage de projet – ceci permet de se questionner (pourquoi je vais au musée ? quel est l'objectif poursuivi ?).

Le prolongement peut se réaliser sous la forme d'atelier de pratiques artistiques ou de rencontre avec un artiste. Le dialogue permet de s'interroger sur la spécificité de la démarche artistique, de confronter ses idées et ses stéréotypes qui entourent le mot « artiste ».

(Réf. : site « L'expérience de l'art » CRDP Strasbourg : rubrique : « Le musée » et « autour des œuvres »).

Tirer parti de procédés d'artistes.

« Autour d'une œuvre, regrouper tous les croquis réalisés, décalquer, photocopier, juxtaposer, superposer, incruster, de façon à ce que chaque enfant puisse combiner tout ou partie de ces éléments pour en donner une interprétation personnelle. »

« Autour d'une sculpture, si des dessins ont été réalisés, suivant plusieurs points de vue, les élèves les associent pour permettre d'appréhender plusieurs aspects, d'un seul coup d'œil ».

(Réf : « Carnets de dessins » MAGNARD).

# Le jeune spectateur

« On ne naît pas spectateur, on le devient peu à peu » (Joëlle Rouland, auteur et metteur en scène)

## Enjeux

L'école du jeune spectateur développe deux attitudes :

- Une attitude réceptive,
- Une attitude analytique.

## Objectifs

Préparer et se rendre avec ses élèves dans une salle de spectacle de concert, un lieu d'exposition, c'est :

- Poser la question du dialogue entre les arts et les enfants (écoute, perception, émotion) ;
- S'ouvrir sur le monde, se constituer une mémoire, un patrimoine culturel, un imaginaire pour devenir à son tour émetteur de sens ;
- Susciter l'intérêt et la curiosité culturelle ;
- Manier avec de plus en plus d'assurance un vocabulaire adapté ;
- Argumenter ;
- Se positionner dans le dialogue comme sujet en devenir ;
- Forger et développer son esprit critique.

Les trois temps d'un spectacle :

- L'anticipation : avant le spectacle (hypothèses) ;
- La mémoire immédiate : les impressions « à chaud » ;
- La mémoire différée : ce qui reste du spectacle.

La confrontation des 3 mémoires dépasse le « j'ai aimé », « je n'ai pas aimé ».

Ces temps du spectacle permettent d'aborder les différents niveaux du spectacle :

- La perception sensorielle,
- La réception (récit, thématique, jeu des comédiens...),
- Les références (ça me fait penser à...)

**Nous vous invitons à vous rendre sur le site de « [Très Tôt Théâtre](#) » et lire l'excellent document : « L'accompagnement du jeune spectateur », un dossier à l'intention des professeurs et des adultes qui accompagnent les enfants au théâtre.**

# Questionnaire possible sur le spectacle

## Questions sur le spectacle

- Quels ont été, selon vous, les rôles respectifs de l'auteur, du metteur en scène, du scénographe, du compositeur ?
- Le discours, de quoi parlait le spectacle ?
- Quel était le thème principal ?
- Quels étaient les thèmes secondaires ?
- Pouvez-vous faire un récit des événements successifs du spectacle ?

## Questions sur la pièce, le texte (l'écriture dramatique)

- Quel était la part du texte dans le spectacle ?
- S'agit-il d'une pièce (texte dramatique), d'un montage de texte, d'une réécriture ou de l'adaptation à la scène d'un texte non dramatique, etc. ?

## Questions sur la mise en scène (l'écriture scénique)

### Le dispositif scénique

- Quel était le type de dispositif scénique utilisé ? frontal ? bifrontal ? en rond ?

### Le jeu des comédiens et l'interprétation des personnages

- Quels sont les personnages que vous avez aimés ? Pourquoi ?
- Quels sont les personnages que vous n'avez pas aimés ? Pourquoi ?
- Quelles sont ses relations avec les autres personnages ? Comment agit-il ? Pourquoi ?
- Une même comédienne avait-elle plusieurs rôles ?
- Que pensez-vous de la façon dont elle a interprété successivement deux ou plusieurs personnages ?
- Les comédiens utilisent-ils des marionnettes ? Quel était le rôle de ces marionnettes ?

### Les codes gestuels

- Le jeu corporel des comédiens vous a-t-il paru particulier ? Pourquoi ?

### La scénographie, le décor

- Était-ce un décor unique ? Que suggérait-il ?
- Était-il l'image d'un espace imaginaire ?

### Les costumes, les masques, le maquillage

- Étaient-ils conçus à partir des données vestimentaires d'une époque ? d'une société ? d'un groupe social ?
- Étaient-ils purement imaginaires, sans référence connue ?
- Les comédiens utilisent-ils des masques, des maquillages ? Pourquoi ? Comment ?

### L'univers sonore

- Quel était son importance dans le spectacle ?
- Qu'avait-il pour fonction de signifier ?
- Était-ce une musique originale ?
- Était-ce une musique d'emprunt ? De quel univers culturel ?

# Les intervenants extérieurs

## 1. Agrément du chef d'établissement

L'intervenant extérieur, rémunéré ou bénévole, qui participe à l'élaboration et la mise en place d'un projet est soumis à l'agrément du chef d'établissement :

Il autorise l'intervention et en définit les conditions.

Il vérifie que l'intervenant extérieur a les qualités requises pour mener l'activité choisie : compétences techniques bien entendu (diplôme, références, recommandations, ...), mais aussi compétences pédagogiques (relation avec les élèves, démarche pédagogique, objectif visé selon l'âge des enfants, mesure de sécurité...)

Le domaine artistique pour lequel il intervient répond aux demandes institutionnelles : programmes en vigueur !

## 2. Responsabilité pédagogique de l'enseignant

Tout au long du projet et pendant les temps de présence de l'intervenant extérieur, l'enseignant demeure responsable de sa classe. **C'est lui qui porte le projet.** Il est indispensable que l'enseignant et l'intervenant extérieur définissent ensemble les contenus du projet, afin de préciser très exactement les modalités d'intervention de l'intervenant extérieur (classe entière, demi-groupe, groupe limité à X élèves, etc.) et surtout le **rôle de chacun**. C'est l'enseignant qui pourra établir les ponts nécessaires avec les autres champs disciplinaires. Il est utile d'avoir toujours en tête que l'artiste n'est là que pour apporter son concours dans le champ artistique que l'enseignant ne maîtrise pas.

« La participation d'intervenants extérieurs au cours des activités scolaire ne modifie pas les conditions de mise en jeu des responsabilités des enseignants. »

« L'intervenant extérieur apporte un éclairage technique [...] qui enrichit l'enseignement et conforte les apprentissages conduits par l'enseignant de la classe. Il ne se substitue pas à lui. » (Circulaire n° 92-196 du 3 juillet 1992)

Pour aller plus loin : <http://eduscol.education.fr/cid48591/intervenants-externiers.html> (Attention cependant, dans l'Enseignement Catholique, c'est le chef d'établissement qui agrée l'intervenant extérieur !)

## 3. Accord écrit entre les partenaires du projet

Pour toute intervention extérieure, il est important d'établir une convention qui recense les modalités d'intervention.

# Le Guso

## Rémunération de certains artistes

Le Guso est un dispositif de simplification administrative qui permet d'effectuer les déclarations et le paiement des cotisations sociales lorsque vous embauchez un artiste ou un technicien en vue de la production d'un spectacle vivant.

**Déclarez, réglez et calculez automatiquement vos cotisations :**

<http://www.guso.fr/information/au-est-ce-que-le-guso-bis--@/3/view-2506-category.html?lang=fr>





# La classe à PAC

## (La classe à Projet Artistique et Culturel)

**La classe APAC (classe à projet artistique et culturel) doit répondre aux critères suivants :**

- S'adresse à une classe en effectif complet,
- S'inscrit dans le projet d'établissement,
- Se déroule pendant les heures d'enseignement (intégration possible de séances spécifiques organisées en dehors des cours ainsi que de sorties),
- Doit s'étendre sur tout ou partie significative de l'année scolaire,
- Doit être conduite par une équipe pluridisciplinaire,
- Un ou plusieurs intervenants extérieurs obligatoires (artiste, acteur culturel, professionnels issus d'horizons divers : organismes de recherche, établissements de culture scientifique et technique, musées, universités, entreprises publiques ou privées, sociétés savantes, etc.) reconnu(s) par les institutions : 8 à 15h d'intervention.
- Rédaction d'un bilan de fin d'année obligatoire.

(Source : Direction académique des services de l'Education nationale)

**A titre indicatif, l'échéancier :**

- En juin : appel à projets (un dossier par classe) et recherche de l'artiste intervenant.
- Mi-septembre : retour des dossiers à la DDEC (Mission Art et Culture 1<sup>er</sup> degré).
- Courant octobre : commission classes à PAC (Direction des services départementaux).
- En novembre : avis de la commission.
- Juin : retour de la fiche bilan de la classe à PAC à la DDEC ( Mission Art et Culture 1<sup>er</sup> degré).

## **A titre indicatif, les aides à la réalisation :**

L'Education nationale peut attribuer une aide financière la réalisation des projets artistiques et culturels. Elle peut être complétée par des financements de différents partenaires (APPEL, mairie voire intercommunalités et autres...En aucun cas, les familles ne financent directement le projet !

Ces crédits sont destinés à permettre l'acquisition de petit matériel, la rémunération d'intervenants et le déplacement des élèves vers les lieux de création et les salles de spectacle.

Le volume horaire d'interventions de l'artiste ou de la structure ne doit pas dépasser 15h (attention au taux horaire qui ne doit pas être trop élevé...)

## **Démarches légales pour la mise en place de projets artistiques et culturels**

### **SACEM, SACD, droit à l'image**

#### **Des organismes de gestion des droits...**

L'**ADAGP** est la société française de gestion collective des droits d'auteur dans les arts visuels (peinture, sculpture, photographie, multimédia...)

Elle représente près de 80 000 auteurs.

[http://www.adagp.fr/FR/static\\_index.php](http://www.adagp.fr/FR/static_index.php)

La **SACEM** traite de tout ce qui concerne la déclaration, la protection et la gestion d'œuvre musicale.

<http://www.sacem.fr/>

La **SEAM** est la société des éditeurs et auteurs de musique.  
[seamfrance@free.fr](mailto:seamfrance@free.fr)

La **SACD** traite de tout ce qui concerne la déclaration, la protection et la gestion d'œuvres écrites.

Adresses :

**SACEM/SACD du Nord-Finistère**  
9 rue Neptune – 29200 BREST  
Tél. : 02 98 33 21 00

**SACEM/SACD du Sud-Finistère**  
8 boulevard Duplex – 29334 QUIMPER CEDEX  
Tél. : 02 98 64 43 30

## Publier les écrits, les travaux, la photo ou la voix d'un élève

Voir le site Eduscol sur le sujet.

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/les-tic-et-lecole/preserver-les-donnees-personnelles-des-eleves/publier-les-ecrits-les-travaux-la-photo-ou-la-voix-dun-eleve.html>